L'ABEILLE DE LA Nlle-ORLEANS.

G. F. WEISSE & Co. rue de Chartres 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 JUILLET 1862. G. F. WEISSE, E. DUFOUR, P. LIMET, S. MARRY } EDITEURS PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans, SAMEDI MATIN, 26 JUILLET

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Avegno, encanteur, à la Bourse des Marchands — propriétés et deux esclaves de la succession Avegno.
Par E. Roger & Co., à leur encan—Tapis, jupons, chemises.
Par S. B. Sykes, dans la rue des Magasins No 30—Rhum, vin rouge, savon et café.
Par E. M. Jacobs, rue Bienville entre le Chemin de la Métairie—Une vacherie.
[illegible]—Un cheval trouvé saisi et bridé.

SUCCESSION PHILIPPE AVEGNO.—Aujourd'hui samedi, seront vendues aux enchères, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre Conti et Douane, les propriétés foncières de la succession de Philippe Avegno. Ces propriétés se composent de magasins et de maisons de résidence parfaitement situés, qui ont toujours produit un bon revenu, et qui seraient pour le propriétaire une source de profits considérables dès que le rétablissement d'un ordre de choses normales permettra aux affaires et aux transactions de reprendre leurs cours accoutumé.

Il se vendra aussi deux esclaves au comptant.

Les acquéreurs des propriétés foncières paieront comptant un tiers du prix d'adjudication et le reste en billets à un et deux ans, portant intérêt à raison de six pour cent par an.

FEUILLETON.

Le numéro de ce jour occupant une double feuille, nous avons reporté le feuilleton de l'Abeille sur le verso de la première page.

La liberté individuelle.

Parmi les droits revendiqués par le peuple des jeunes colonies en 1776, affirmés dans la déclaration de l'Indépendance et garantis par la Constitution des Etats Unis, un des plus sacrés, comme le plus sacré de tous, est assurément la liberté individuelle. Or, ce droit sacré, et inaliénable, qui était l'orgueil et la sauvegarde de tout citoyen des Etats Unis, a reçu, depuis le commencement de la guerre, plus d'une atteinte, même dans les Etats où il n'y a pas eu le moindre symptôme de rébellion. Un grand nombre de citoyens ont été emprisonnés sans aucune forme légale, et détenus dans les forts par mesure administrative, sans pouvoir ni se faire relâcher sur caution, ni obtenir d'être jugés conformément aux lois. Aujourd'hui encore les forts regorgent de ces prisonniers politiques, arrêtés souvent sur de simples soupçons, et qui pourraient peut-être, s'ils étaient mis en jugement, prouver la facilité des charges produites contre eux.

Le Congrès a fini par s'émouvoir des plaintes soulevées par cet état de choses, et il a entrepris la tâche difficile de concilier le principe de la liberté individuelle avec les exigences du pouvoir dans les circonstances critiques où il se trouve. Le moyen terme imaginé par le Congrès a été d'exiger une liste de tous les prisonniers d'Etat qui sont actuellement ou seront ultérieurement détenus et de décider qu'ils devront être relâchés, s'il n'y a pas de charges contre eux, ou mis en liberté sous caution, ou jugés conformément aux lois des Etats-Unis, et, en même temps, d'autoriser, pour l'avenir, le Président des Etats-Unis à suspendre le privilège de l'habeas corpus dans tout ou partie des Etats-Unis, en cas de rébellion ou d'invasion.

Cette dernière clause a donné lieu à une observation de M. Mallory, du Kentucky, qui a remarqué que, si le droit de suspendre l'habeas corpus n'appartenait, d'après la Constitution, qu'au Congrès seul, il désirait savoir comment ce droit pouvait être transféré au Président. Malgré l'opposition faite par ce représentant et par plusieurs autres, la chambre a passé, dans sa séance du 9 juillet, le bill qui avait été présenté par M. May, du Maryland, et auquel le comité judiciaire avait ajouté une section. Voici l'analyse de ce bill qui sera sans doute prochainement soumis au Sénat des Etats Unis.

Le bill décide que le secrétaire d'état et le secrétaire de la guerre, devront immédiatement fournir aux juges de circuit et aux cours de district des Etats Unis, une liste des noms de toutes les personnes, citoyens des Etats qui ne sont pas en rébellion, et où l'administration de la justice n'a pas été arrêtée dans les dites cours, et qui sont maintenant ou seront ultérieurement détenus comme [illegible] Etats Unis dans les forts, arsenaux [illegible] de prisonniers de guerre; la dite liste contenant les noms de tous ceux qui résident dans les juridictions respectives des dits juges, et qui pourront être considérés par les [illegible], ou l'un d'eux, comme ayant violé [illegible] lois des Etats Unis dans l'une des dites [illegible].

[illegible]

WASHINGTON.

Nous trouvons dans le Sun de Baltimore du 9, la correspondance suivante écrite par un homme généralement bien informé et connu dans la presse sous le nom d'"Ion."

Washington, 8 juillet.

[illegible] des membres du Congrès—Ils vont [illegible] dans leurs Districts. [illegible] Tirage — Appels au peuple— [illegible] argent donné en prime— [illegible] guerre—Différences entre les [illegible] et les radicaux—Gouvernements [illegible] dans les Etats séparés.

[illegible] de la Chambre vont partir [illegible] chacun un régiment dans leurs [illegible]. M. Blair du Missouri est sur [illegible] de partir pour aller lever une brigade. [illegible], M. Clark, du Mo, et M. Dixon, [illegible], feront tous leurs efforts pour encourager les enrôlements dans leurs Etats. D'autres membres suivront bientôt leur exemple. A la première impulsion d'enthousiasme populaire qui fit lever spontanément un demi million d'hommes a succédé, tout naturellement, l'indifférence ou l'aversion pour le service militaire. Il en fut ainsi à la fin de la guerre de 1812-15 et à la fin de la guerre du Mexique. Le tirage devient nécessaire si la guerre doit être continuée.

Il faudra faire de grands efforts pour stimuler les enrôlements et avoir recours à de fréquents appels au peuple du Nord et, en outre, il faudra donner une prime de $25 et une avance d'un mois de solde—$13—et aussi une avance du quart de la prime de $100 promise à la fin de la guerre. Mais on dit que, par suite de certains règlements, les avances promises ne seront pas payées sur le champ, c'est-à-dire au moment de l'inscription dans les cadres et que par conséquent tout cela produira peu d'effet.

Il faut aussi faire observer que l'objet de la guerre n'est pas clairement défini et qu'il en résultera beaucoup d'hésitation dans la conduite des opérations militaires. Au Congrès une question s'est élevée sur ce point entre les abolitionistes et les conservateurs. Quand ces derniers proposent de faire la guerre uniquement pour le salut de la Constitution et de l'Union, les autres avouent que l'émancipation est l'objet et le but du conflit. Pour ce dernier but on ne pourra rien obtenir ni argent ni soldats, en dehors de quelques Etats.

Le bill relatif à l'organisation des gouvernements provisoires dans les Etats insurgés procurera des places à un grand nombre d'officiers judiciaires et exécutifs et à leurs amis. On s'inquiètera peu si les officiers n'ont rien à faire ou s'ils n'ont pas besoin de quitter cette ville ou leurs foyers pour remplir les devoirs qui leur seront assignés.

THEATRE DE L'OPERA.—Nous faisons, avec confiance, un dernier appel aux habitués de l'Opéra, pour les engager à assister ce soir au concert d'adieu de M. EUGENE PREVOST, chef d'orchestre de notre scène lyrique depuis tant d'années. Nous espérons que le bénéficiaire recueillera non seulement une recette fructueuse, mais encore les marques d'estime et de sympathie, auxquelles lui donnent droit son talent élevé et ses longs et précieux services.

Le concert commencera ce soir à huit heures; et, comme nous l'avons dit, le programme offre un attrait puissant par le concours de plusieurs cantatrices et chanteurs qui, bien qu'amateurs, ne le cèdent ni par la voix ni pour le talent aux primes donnas de nos théâtres de profession.

La participation de M. JACQUES OLIVEIRA, violoniste de grand mérite, ajoute encore aux séductions de cette soirée. Les occasions sont rares d'entendre de bonne musique et nous recommandons à nos lecteurs de ne pas laisser échapper celle qui leur est offerte ce soir.

POUR BATON ROUGE.—On verra aux avis que le bateau à vapeur Empire Parish, capitaine B. Paris, ayant été rendu à ses propriétaires, fait un service régulier entre notre ville et Bâton Rouge. Il part deux fois par semaine et s'arrête à tous les points intermédiaires.

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.—Le beau navire anglais South, capitaine Wilson, mettra positivement à la voile le 8 août pour Liverpool, d'où les passagers à destination de France peuvent se rendre aisément au Hâvre. S'adresser au Bureau d'Emigration, chez M. A. CALVÉ, No 136, sur la Levée, 3me district ou à bord, poteau 41, 3me district.

CHAPEAUX POUR DAMES.— Il y a en ce moment en déballage, au magasin de M. EDMOND FROIDEVAUX, No 52 rue de Chartres, un choix de très élégants chapeaux de paille et de crin pour dames, ainsi qu'un assortiment de cloches et de diadèmes pour jeunes filles. Le même envoi comprend divers autres articles nécessaires aux marchandes de modes et sur lesquels nous appelons leur attention.

LE FONDS HAITIEN DE JOHN BROWN.—La souscription ouverte à Haïti pour la famille de John Brown a produit $2,400. Cette somme sera distribuée à ses héritiers et à quelques uns de ses compagnons d'émeute, sous la direction d'un comité de secours, dont Wendell Phillips, Wm Lloyd Garrison et James Redpath font partie. Si cette somme de $2,400 a été réalisée en monnaie d'Haïti, les héritiers de Brown n'en seront pas beaucoup plus riches, car une piastre [illegible] la fameuse souscription n'aurait [illegible], ce qui est très peu généreux de la part d'enthousiastes pareils à ceux de St-Domingue.

UNE BELLE DECOUVERTE.— Une lettre de Washington, insérée dans le N. Y. Post, dit que Seward a découvert, dans son voyage, que le gouvernement avait commis une bévue en cachant au peuple la vérité sur les désastres de l'armée fédérale en Virginie. On s'aperçoit maintenant que cette politique a eu un mauvais effet sur les enrôlements.

UNE COMPARAISON PEU FLATTEUSE.— L'administration de la guerre, sous M. Cameron, s'était distinguée par sa corruption et ses extravagances, dit le Boston Post, mais elle n'était pas sans caractère et sans énergie. L'administration de M. Stanton ne s'est distinguée que par son hypocrisie, son ignorance et son imbécillité.

UNE VISITE COMME UNE AUTRE.—Le Pittsburg Post dit que le 8 du courant le gouverneur Sprague du Rhode-Island, a passé par cette ville pour aller dans l'Ouest faire une visite au général Halleck avec lequel il veut se mettre en consultation. On sait que ces deux personnages sont éminemment conservateurs.

Discours de Lord Monck
Gouverneur du Canada.

Voici le texte du discours prononcé par Lord Monck au banquet dont il est question dans l'article reproduit par nous du Franco-Canadien.

"Messieurs—Dans la carrière que j'ai eu à poursuivre autrefois, il m'a quelquefois fallu haranguer des assemblées publiques. Je ne pourrais donc pas me rejeter sur mon manque d'habitude pour atténuer l'insuffisance de mes paroles ce soir. Mais quand je repasse dans mon esprit la réception si pleine de cordialité que j'ai reçue des citoyens de Montréal, et par dessus tout les applaudissements avec lesquels ma santé a été reçue ce soir, j'avoue que mon vocabulaire habituel devient totalement insuffisant pour exprimer les sentiments que j'éprouve. Je n'essaierai donc pas de vous développer ces sentiments: mais comme c'est souvent alors que les sentiments sont plus vifs qu'on les exprime le plus difficilement, je me contenterai de vous remercier du fond du cœur pour ces sympathies que vous me témoignez.

"Néanmoins je n'ai pas, Messieurs, la vanité d'accepter cette grande et magnifique démonstration comme un hommage purement personnel. Je la regarde comme une preuve éclatante de la force de vos sentiments de loyauté et d'attachement envers notre commune Souveraine, dont j'ai l'honneur d'être ici le représentant, et je l'accepte comme telle.

"La bienveillance si cordiale que vous me témoignez, Messieurs, m'engage à vous offrir quelques remarques, non dans ma capacité officielle, mais comme un homme qui s'intéresse profondément à tout ce qui vous concerne. Je crains que quelques unes des remarques que je vais me permettre d'exprimer ne contredisent un peu celles qui viennent de tomber de la bouche de notre président. M. le maire nous a exprimé l'idée que le Canada occupait aujourd'hui une position qu'aucun autre pays de même population et de même importance n'avait atteinte avant lui; il vous a dit que vous aviez le contrôle complet de vos affaires locales, et que votre commerce et vos frontières étaient protégés sans que vous fussiez appelés à aider les dépenses nécessitées par cette protection.

Messieurs, permettez-moi de vous dire comme votre ami, que cet état de choses ne peut exister beaucoup plus long-temps. Il vaut mieux dire la vérité de suite. Le Canada ne peut être attaqué que d'un seul côté, sur la frontière sud. Jusqu'à l'année dernière, le peuple de la puissante république qui nous avoisine ne connaissait d'autre existence que celle résultant des transactions commerciales; mais malheureusement, et je regrette de le dire, le pays entier est devenu un camp immense. Ce changement a été vu avec beaucoup de chagrin et de regret de la mère-patrie et par vous-mêmes, et nous verrions tous avec bonheur revenir la paix, et l'industrie qui en est la conséquence chez nos voisins. Il me semble que ce serait folie de ne pas faire acception du fait sérieux qu'ils ont aujourd'hui sur pied une énorme armée. Ne croyez pas, messieurs, que je sois un alarmiste, ne croyez pas que j'exprime cette idée parce que je crains que nous ne soyons bientôt attaqués, cela est loin de ma pensée; mais pour me servir des expressions d'un homme plus âgé et surtout plus habile, des expressions de l'homme d'Etat le plus célèbre peut-être de l'époque actuelle, le premier ministre d'Angleterre, lord Palmerston, je me permettrai de vous rappeler que si vous voulez être indépendants et vous maintenir toujours dans des relations amicales et d'intimité avec la république voisine, vous n'y parviendrez qu'en vous tenant toujours prêts à repousser une attaque. Nous ne devons pas vivre constamment dans la crainte d'être attaqués, mais nous devons à tout instant nous tenir prêts à repousser l'aggression. (Applaudissements.)

"En cas d'attaque vous pouvez compter que toutes les ressources de l'Empire seront mises à contribution pour défendre le Canada, n'importe d'où viendra l'attaque. [Applaud.] Mais vous devez vous rappeler que le Canada fait partie de l'Empire et doit supporter une partie de la dépense nécessaire à sa propre défense. Néanmoins quoique je ne puisse pas vous dire exactement quelles proportions doivent être supportées par l'Angleterre et les colonies respectivement, je puis toujours prendre sur moi de vous assurer que sur pareille question, l'Angleterre ne se rendra pas coupable de lésinerie. [Appl.] Néanmoins, en cas d'invasion, l'Angleterre ne pourrait pas fournir les hommes nécessaires à la défense du pays, et pour trouver les fortes mains et les cœurs énergiques dont le Canada peut avoir besoin, c'est chez lui qu'il doit chercher. Je suis convaincu néanmoins qu'à l'heure du danger, les fortes mains et les cœurs énergiques ne feront pas défaut ici. Mais il me semble, Messieurs, que le peuple du Canada doit faire quelqu'effort pour prévenir même le danger d'une attaque, et voilà pourquoi j'ai cru qu'il était de mon devoir, comme votre ami, de vous soumettre ces idées.

"Permettez-moi maintenant, messieurs, d'entrer dans un sujet plus agréable et de vous féliciter sur le développement extraordinaire d'industrie que je remarque au milieu de vous. Le Canada, et Montréal en particulier, peuvent regarder le passé avec orgueil et envisager l'avenir avec confiance. Vos progrès, de plusieurs années, sont aussi remarquables que satisfaisants. On peut vous dire que votre climat est plus rigoureux, votre sol moins fertile que celui de quelques autres pays; mais, néanmoins, je crois que de même que ce ne sont pas toujours les individus qui, à leur arrivée dans la vie active, trouvent pour ainsi dire les voies toutes préparées, qui en profitent le mieux, de même l'on peut dire que les nations les plus puissantes sont celles qui ont montré le plus d'énergie pour surmonter les obstacles naturels que les faits locaux faisaient surgir devant elles, et c'est souvent de leurs luttes contre la nature que leur est venue l'énergie nécessaire pour soumettre aussi les autres pays. (Applaudissements.)

"Je dois, messieurs, vous offrir mes excuses pour vous avoir entretenus aussi longtemps; je vous offre de nouveau mes plus sincères remerciements pour la bienveillance que vous m'avez témoignée, et j'ose espérer que vous voudrez bien me continuer la même indulgence dans l'avenir. Je puis, dans tous les cas, vous assurer que je serai toujours guidé par le désir le plus sincère de remplir fidèlement les devoirs que m'impose la position où ma souveraine a bien voulu me faire l'honneur de me placer."

CHRONIQUE LOCALE.

BILLETS DE L'ETAT.— Nous sommes extrêmement surpris de voir refuser dans les marchés et quelques unes des boulangeries et épiceries du deuxième district, les billets de l'Etat de la Louisiane. Ces billets ont au moins autant de valeur que ceux des banques, puisqu'ils ont pour garantie de remboursement l'impôt sur la propriété foncière que rien ne saurait détruire. Il est vrai que l'Etat est à cette heure partagé entre les confédérés et les fédéraux, mais enfin cette situation anormale ne saurait se perpétuer indéfiniment, et le gouvernement politique de la Louisiane se reconstituera tôt ou tard.

Pourquoi donc déprécier les billets émis par l'Etat? Il est évident que si on les refuse en certains lieux, ceux qui voudraient les recevoir seront à leur tour obligés de les repousser pour ne pas rester possesseurs de valeurs qu'ils ne pourraient donner en paiement. On dirait que nous prenons plaisir à augmenter nos propres embarras et à aggraver notre situation financière déjà si déplorable. On est plus sage et mieux inspiré dans le premier district; les billets de l'Etat y circulent, et nous aimons à croire que le pernicieux exemple du bas de la ville ne sera pas imité au dessus de la rue du Canal.

Si les billets de l'Etat ne sont bons à rien, ceux des banques et ceux de la ville ne valent pas mieux, car les banques n'ont pas pour le moment de réserve métallique et la ville n'offre pas d'autre garantie que son crédit qui repose sur la perception de taxes qu'on ne s'empresse pas beaucoup de lui payer. Et ces taxes elles-mêmes ne seront-elles pas acquittées en billets de ville?

Nous avons beau chercher, nous ne voyons pas trop la différence qui existe, comme valeur, entre les billets de l'Etat et ceux de la ville. Les uns et les autres n'ont pour base que la confiance de la population qui compte bien qu'un jour ou l'autre les choses reprendront leur cours accoutumé, et qu'alors le commerce et l'agriculture rappelleront le numéraire en Louisiane. Ce jour venu les billets de l'Etat seront, qu'on n'en doute pas, les premiers à être remboursés.

Nous espérons donc qu'on s'entendra pour les recevoir, soit entiers, soit par fragments, car ils ont été faits pour être divisés et fournir des fractions de la piastre. L'initiative doit venir des marchands de comestibles, des bouchers, des boulangers et des marchands de légumes, car c'est à eux que s'offrent d'abord les petits billets, et quand ils les refusent il est impossible de les recevoir ailleurs.

D'ailleurs la preuve la plus incontestable que nous puissions donner de la valeur intrinsèque des billets de l'Etat, c'est leur acceptation en dépôt par les banques. Croit-on que ces institutions de crédit, toujours si ombrageuses, les recevraient si elles ne croyaient pas à la parfaite solvabilité du gouvernement de l'Etat? Il serait donc absurde de repousser ce qu'acceptent les banques.

L'ESCLAVE ANAIS.—Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la négresse Anaïs, qui, en déclarant sous serment que sa maîtresse lui avait ordonné "d'aller rejoindre les yankees," avait obtenu ses papiers d'émancipation. Le juge Bell s'est encore occupé d'elle hier matin.

La maîtresse, Mme Joséphine Nicolas, dont l'auditoire a remarqué l'intelligence et la bienveillance, est venue raconter comment la chose s'était passée. Anaïs, a-t-elle dit, lui appartient depuis vingt-deux ans, elle l'a toujours traitée avec bonté, trop de bonté peut-être. La négresse a eu plusieurs enfants que Mme Nicholas a élevés dans sa famille.

"Elle a été coupable de bien des fautes graves, a ajouté Mme Nicholas, mais, par égard pour ses enfants, je les lui ai constamment pardonnées. J'ai consenti dernièrement, pour la satisfaire, à ce qu'elle se louât elle-même, à condition qu'elle me donnerait [illegible] sous par jour; elle vint m'annoncer, il y a quelque temps, qu'il lui était impossible de me payer plus de cinquante sous; à peine lui avais-je répondu que je me contenterais de cela, qu'elle me déclara ne pouvoir donner que quarante sous. Je lui fis observer que j'aimais mieux la garder dans la maison ou la louer par mois à une famille respectable. Elle s'y opposa et me dit qu'elle était décidée à se présenter devant les autorités. Convaincue que le bon droit était de mon côté, je lui laissai comprendre que je désirais voir la question soumise aux tribunaux et ne craignais pas le résultat. Je ne lui ai jamais ordonné "d'aller aux yankees," "aux Fédéraux" où à qui que ce fût. Elle est partie, s'est adressée à la Cour sans ma connaissance et je n'ai pas eu l'occasion de me faire entendre."

Le magistrat, après avoir entendu ce témoignage, a dit que l'affaire lui était présentée sous un tout autre jour. Il a de suite ordonné que les papiers d'émancipation fussent enlevés à Anaïs; et que la négresse fût emprisonnée en attendant la décision.

CADAVRES.—M. Bouch a été informé, hier après-midi, qu'on a trouvé le cadavre d'un homme dans le fleuve, vis-à-vis du poteau 20, Quatrième District.

—Le corps du jeune Baptiste Leiteske a été trouvé, hier, près de l'endroit où il avait disparu. Verdict, noyé par accident.

MEURTRE SUPPOSÉ.— Le cadavre d'un nègre a été trouvé flottant dans le fleuve, en face de la partie inférieure de la ville. On a découvert qu'il avait reçu une balle à la tête.

Le jury a déclaré dans un verdict que le nègre a été assassiné par une ou plusieurs personnes inconnues.

Nous n'avons pu apprendre sur quels témoignages reposait ce verdict.

GOFFIN.—Il y a beaucoup de versions au sujet de Goffin dont le nom figure plus loin. Celle qui nous semble la meilleure dit qu'on l'a trouvé dans la chambre d'une dame, que celle-ci le saisit courageusement au collet tandis que M. Limon cherchait des armes et donnait l'alarme, enfin que l'individu parvint à s'échapper.

Lorsqu'il arriva dans la rue, il fut arrêté par le watchman auquel il résista violemment et qui dut lui asséner plusieurs coups de bâton.

Quelques personnes pensent qu'il est atteint d'aliénation mentale, mais on croit à l'hôpital qu'il veut essayer de s'échapper.

L'ACCIDENT.—On ne sait pas encore qui est l'homme qui a été blessé accidentellement, sur le gunboat Jackson, et dont il est question dans le journal de ce matin.

Il mourut à bord lorsque le pistolet est parti et la balle lui est entrée dans la poitrine.

PRESSÉ ENTRE DEUX CHARRETTES.— Un jeune enfant de sept ans, nommé Magnuel Valeriani, s'étant imprudemment engagé, hier, entre deux charrettes, en face du marché aux légumes, a reçu de fortes contusions et a été transporté à l'hôpital. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

ERRATUM.—Le cas dont il a été question dans le journal d'hier, comme ayant eu lieu à bord d'une chaloupe canonnière, n'est pas un cas d'empoisonnement, et le nom du gunboat n'est pas Winona mais Jackson.

Michael Harrington, irlandais, avait été à terre et, comme il arrive presque toujours aux matelots, il avait beaucoup bu. Le café où il était arrêté est situé dans la rue de la Levée et connu sous le nom de "Davis House." Il prit une espèce de whisky appelé "Davis Lavender"; quand il revint à bord, il commença à vomir et expira peu après.

Le médecin n'a pas eu de motif pour croire qu'il avait été empoisonné; mais d'autres ne partageant pas son opinion, on a procédé à l'enquête. M. Bouch a fait ouvrir la bouteille de whisky et arrêter le propriétaire du café. Il s'est assuré que ce n'était que de la boisson de mauvaise qualité, et le maître de l'établissement a été mis en présence des autorités.

LES LOYERS.—Le député maréchal prévôt Stafford annonce que les affaires de loyers seront appelées à la Première Cour de District, lundi, mercredi et samedi de la semaine prochaine, et, dorénavant, les mercredis et les samedis.

UN CORPS D'ENFANT.—Le cadavre d'un enfant a été découvert, hier, dans le cimetière de la rue Girod. On a d'abord cru que le petit être avait été tué par une mère dénaturée, mais l'enquête a établi que c'était un cas de fausse couche.

La mère, si on l'arrête, devra prouver à la justice qu'elle n'a pas hâté la naissance de l'enfant ou expliquer pourquoi elle a caché cette naissance.

MARCHÉ GRATUIT.—Il a été distribué, hier, des provisions à 1653 familles.

Les pauvres ont reçu:

1600 livres de bacon, 4650 livres de riz, 1650 pains, 9 barils de mélasse, 1 baril et demi de maquereaux, 3 barils de harengs, 72 boisseaux de pois et 2 barils de porc salé.

COUR PREVOTALE.—James Westerholder et John Langlee ont été condamnés chacun à une piastre d'amende pour avoir vendu du pain qui n'avait point le poids voulu.

A Harman a été acquitté sur amende de vingt piastres. Il a débité de la boisson à des soldats, contrairement aux ordres militaires.

Mike Sullivan a été condamné à un an de prison. Il avait été chassé de son régiment pour avoir poignardé son capitaine et avait reçu l'ordre de ne jamais franchir les lignes. Il a été repris.

Albert, nègre qui a volé de l'argent à une blanche, a été envoyé au pénitencier pour un an.

Edwin Childs a été condamné à vingt piastres d'amende pour s'être servi d'un langage obscène.

Henry Jackson a été condamné à un mois de prison pour vol de maison.

Le magistrat a condamné à vingt piastres d'amende M. Rice, qui a répondu trop énergiquement à quelqu'un qui avait douté de sa parole.

M. J. F. Popin a réclamé, par l'entremise d'un avocat, à la Banque d'Amérique le montant d'un check ($60,000) tiré en sa faveur par M. Laberat, président de la compagnie des Water Works dont le demandeur, qui est maintenant en France, est actionnaire.—La Banque avait refusé de payer le check en se fondant sur ce qu'il n'avait été tiré que pour éluder les ordres du commandant général et faire ainsi indirectement ce qui ne pouvait être fait directement. La compagnie avait, paraît-il, déposé des billets confédérés, et la Banque déclarait que M. Laberat ne tirait que des billets confédérés au lieu de monnaie courante. Il était dit en outre que M. Laberat n'avait pas prêté serment d'allégeance et qu'il ne pouvait pas, conséquemment, faire partie au check en ce procès.—Le juge Bell a répondu qu'à moins qu'une collusion soit prouvée, il faut présumer que le président de la compagnie avait l'intention de payer la somme à la personne en faveur de laquelle le check a été tiré, et comme cette personne demeure en France, on ne peut pas exiger qu'elle prenne le serment d'allégeance.—Le tribunal n'a pas encore fait connaître sa décision.

PAIN SAISI.—Il a été saisi hier matin, dans le Deuxième District, une quantité de pains qui n'avaient pas le poids voulu.

Le boulanger et vendeur Jno Westerholder, a été arrêté pour avoir violé l'ordonnance.

Messe et quête à l'église des Jésuites.

Une messe solennelle sera célébrée [illegible] à 7 heures du matin à l'Eglise des Jésuites, [illegible]

Une messe sera dite lundi, le 28 juillet, à l'église Ste-Anne, pour le repos de l'âme du lieutenant FRANCIS MORENO, mort à Louisville des suites de blessures reçues à Shiloh. Les amis et connaissances des familles Bosny, L. Barnett et Moreno, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédé, hier à 5 heures et demie, à l'âge de 56 ans, VICTOIRE LANGE. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, cette après-midi, à 4 heures et demie.

Maison mortuaire, rue Bagatelle, entre Moralès et Urquhart. De la part de sa famille.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 25 juillet.

SUCRE—Par suite du manque de place à bord des [illegible], le marché est très calme. Aucune vente digne de remarque n'a eu lieu aujourd'hui.

MELASSE—Le marché est [illegible].

FOIN, MAIS, AVOINE ET SON—Le marché est dépourvu de ces articles. Un approvisionnement rapporterait des prix extrêmement élevés. Les dernières transactions ont eu lieu à $2.00 @ $2.10 le [illegible].

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—L'approvisionnement est très faible et toutes les provisions sont à des prix très élevés.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Goelette Bonaventure, de la Côte.
Goélette Sister Kate, de la Côte.
Goélette Eliza, de la Côte.
Goélette Adeline, de la Côte.

ENVOIS DE PRODUITS.

De la Côte — Par la goélette Bonaventure — 34 barils mélasse à ordre.
De la Côte—Par la goélette Sister Kate—160 boucauts sucre [illegible].
De la Côte—Par la goélette Eliza:—[illegible] rom à J [illegible].
De la Côte — Par la goélette Adeline — 162 boucauts sucre à ordre.

Dr PIERRE LAFON,
200, RUE St-LOUIS,
MAISON DU DOCTEUR BARBE.
23 juillet—6

EDITION D'HIER SOIR.

Juge et partie.

Il est un principe fondamental dans toutes les législations, depuis le droit romain jusqu'à nos jours, c'est que nul ne peut être juge et partie dans sa propre cause. Lorsque nous avons vu l'ordre du général Butler du 19 juillet, portant que les autorités considéreraient comme acte d'émancipation la déclaration faite par un maître à son esclave "d'aller aux Yankees," nous pensions naturellement qu'il fallait qu'une telle déclaration fût prouvée avant que l'émancipation fût prononcée.

Il ne nous était pas venu à la pensée que la simple affirmation de l'esclave pût servir de preuve. Le témoignage d'un esclave n'a jamais été reçu en justice, et il peut encore moins être validé dans sa propre cause que dans toute autre. Nous avons donc vu avec surprise la décision qui libère une négresse, sur sa déclaration que sa maîtresse lui a dit "d'aller aux Yankees." Une pareille interprétation donnée à l'ordre du général Butler, en fait un ordre d'émancipation générale pour tous les esclaves qui ont le désir d'être libres, puisqu'il leur suffit de faire un mensonge pour se faire émanciper.

Nous sommes convaincus que telle n'a pu être la pensée de l'ordre émanant du général commandant, surtout au moment où le Congrès des Etats Unis repousse les plans d'émancipation et paraît peu disposé à s'immiscer dans la législation des Etats à esclaves. A quoi serviront les scrupules du Congrès et du président, si l'autorité militaire peut donner à un ordre, certainement conçu dans un autre esprit, une interprétation qui équivaut à une émancipation générale?

ECHANGE DE PRISONNIERS.
HAUSSE DANS LES COTONS.
RAPPORT DE BROWN SUR SA VICTOIRE NAVALE
Marché monétaire de New-York.

Nous trouvons la dépêche suivante dans le Mississippian de Jackson ainsi que dans les journaux de Mobile.

Richmond, 10 juillet, via Mobile.—On négocie en ce moment pour effectuer un échange général de prisonniers. Le protocole de 1821 sera probablement accepté comme base de l'échange.

Le général D. H. Hill a été chargé de diriger les négociations de la part des confédérés.

Les avis de Liverpool du 3 juillet, annoncent qu'il s'était vendu pendant la semaine 155,000 balles de coton à une hausse de 2 à 2 1/2 pence, et que les prix montaient encore à la clôture du marché.

Les céréales, au contraire, étaient en baisse. Le blé était tombé de 3 pence. Le temps était propice aux récoltes. Le marché aux subsistances était languissant.

Richmond, 16 juillet.—Le lieutenant Brown, commandant le navire-bélier Arkansas, dit, dans la dépêche officielle qu'il a adressée à M. Mallory, secrétaire de la marine:

"La flotte ennemie au dessus de Vicksburg, se compose de quatre bâtiments blindés, de deux fortes corvettes, de quatre canonnières et de sept ou huit navires béliers. Nous avons complètement désemparé et jeté à la côte un des navires blindés, nous avons fait sauter un des navires béliers, nous avons brûlé un bâtiment et causé des avaries à plusieurs autres. Notre cheminée a été emportée par les boulets de manière que nous ne pouvons pas avoir dans les chaudières assez de vapeur pour employer l'Arkansas comme bélier. Nous avons eu dix hommes tués et quinze blessés à bord.

Le bélier Arkansas.
SES RECENTES VICTOIRES.
Autres détails intéressants.

Nous empruntons au Jackson Mississippian du 17, les détails suivants sur les exploits du bélier Arkansas:

Vicksburg, 15 juillet 1862.—J'éprouve le plus grand plaisir à vous adresser les détails relatifs à l'engagement le plus extraordinaire et le plus brillant de cette guerre, et dont le résultat a été une victoire complète pour la cause confédérée. Je tiens ces détails d'un homme qui a vu toute l'affaire et aussi des officiers et des hommes appartenant à l'équipage de l'Arkansas.

Le bateau qui se construisait dans les hauts de la rivière Yazoo, a été achevé et complété, il y a cinq ou six jours, et son commandant, le capitaine Brown, de la marine confédérée, avait expédié un courrier pour annoncer au major général Van Dorn qu'il serait à Vicksburg ce matin à 4 heures. Après une course de 70 milles, accomplie à minuit, le courrier avait remis sa communication au général. Les tambours appelèrent immédiatement les canonniers à leurs postes le long des batteries et l'infanterie, prête à leur donner assistance, soutenait l'artillerie.

Pour arriver jusque sous nos canons, l'Arkansas avait à traverser toute la flotte d'en haut de l'ennemi, consistant en vingt canonnières et bâtiments de guerre. Bientôt après le lever du soleil, le bélier glissa paisiblement de l'embouchure de l'Yazoo dans la vieille rivière qui est un vieux chenal du Mississippi. Au moment de doubler l'Yazoo, l'Arkansas vint à la vue de trois canonnières fédérales, mouillées en cet endroit, apparemment pour l'espionner à sa sortie et surveiller le passage. Une furieuse canonnade commença à l'instant, et l'Arkansas rendit le feu d'une très énergique manière. Passant rapidement deux des canonnières fédérales, il fit au Benton et lui lâchant sa bordée, le fit couler bas immédiatement. Quand les hommes de l'Arkansas virent pour la dernière fois le Benton, cette canonnière était échouée sur le fond de la rivière près du bord. Sa carrière était à jamais finie.

Ayant échappé à cette attaque, l'Arkansas entra dans le Mississippi et se montra à une flotte qui ne comptait pas moins de dix-sept navires, corvettes, canonnières et béliers. Ils étaient rangés en ligne de bataille, s'étendant d'une rive à l'autre. Trois béliers étaient au centre; le bélier central avait sa proue tournée contre le courant tandis que les proues des deux autres faisaient angle avec la rive.

Toute cette puissante flotte dirigea ses canons du côté de l'Arkansas. Nullement intimidé, le bélier fit toute vapeur et s'avança résolument pour percer le centre. A cinquante yards de la ligne, il tira sur le bélier central, le Eastport, perça ses bouilloires et le fit sauter avec un épouvantable bruit. On croit que pas un homme n'a échappé sur l'Eastport. Ayant ainsi brisé la ligne, l'Arkansas s'élança en avant au milieu des épaves et des débris du bélier fédéral.

La flotte de l'ennemi alors rompit sa ligne de bataille, fit chasse, canonnant l'Arkansas qui les devança tous et vint à 9 heures moins 10 minutes doubler la pointe au dessus de la ville où il se plaça sous les canons de nos batteries de terre. La chasse continua jusqu'au moment où nos pièces ouvrirent le feu, alors l'ennemi se mit à fuir et disparut.

Aussitôt que l'Arkansas doubla la pointe, une grande agitation se fit remarquer dans la flotte d'en bas et bientôt l'on vit de grandes flammes sortir d'un des bateaux à mortier, probablement échoué. Une demi-heure après on ne vit plus rien de ce bateau au dessus de la ligne de flottaison. Tous les autres navires de cette flotte étaient alors à [illegible] hors de vue et les dernières nouvelles disent qu'ils cinglaient vers la Nouvelle Orléans et le golfe marchant aussi vite que la vapeur pouvait le leur permettre.

Mais pour revenir à l'Arkansas, ce vapeur est un bélier parfaitement revêtu de fer, ayant 180 pieds de long, portant dix canons Parrot avec un équipage de 200 hommes. Je ne connais pas son tirant d'eau, mais ayant descendu l'Yazoo en cette saison de l'année, il peut naturellement se promener partout sur les eaux du grand fleuve.

L'Arkansas a été atteint une centaine de fois ce matin par les plus gros boulets de la marine fédérale et un seul de ces boulets a pénétré; voici comment.

En passant sous les canons d'une corvette, l'Arkansas reçut d'une pièce dont la bouche était très basse, un boulet de 11 pouces qui le frappa en plongeant. Ce boulet fit son chemin dans l'intérieur, tua huit blancs et un nègre et blessa légèrement douze autres membres de l'équipage. C'est là, à l'exception d'une dizaine de trous à la cheminée, l'unique dommage éprouvé par le bélier désormais immortel l'Arkansas. Tout cela sera réparé demain.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE.—Le Delta a été choisi comme journal officiel de la Nlle-Orléans par la commission qui remplace en ce moment le Conseil de ville.

PETITE MONNAIE.—On s'ingénie au Nord à trouver un moyen de suppléer au défaut de petit change et l'éditeur du Transcript s'imagine l'avoir trouvé en suggérant la substitution des timbres de poste. Cet éditeur, vraisemblablement, n'a jamais affranchi une lettre, car il saurait que ces timbres sont, sur le verso, revêtus d'une gomme qui les rend parfaitement impropres à la circulation dont on a besoin. Si le Nord est condamné à l'usage des shinplasters et du papier-monnaie, nous le plaignons beaucoup; mais nous le plaindrions davantage s'il était condamné à se servir des timbres de poste dont la moindre circulation en gâtant le papier anéantirait la valeur. Nous engageons l'éditeur du Transcript à chercher un autre moyen et nous lui souhaitons un meilleur succès.

Offrande de canons.

Le Columbus Times a annoncé dernièrement qu'un navire venant d'Europe avait forcé le blocus et était entré dans un port du Sud avec trois batteries de gros canons, offertes par quelques négociants de Liverpool au gouvernement confédéré. Le nom du bâtiment est le Thomas L. Wragg, et voici au sujet de cet envoi d'armes ce que publie le Constitutionalist d'Augusta:

"Peut-être n'est-ce pas la même version qui nous a déjà été donnée. Quoiqu'il en soit, voici ce qui nous a été dit. Un Anglais domicilié à Glasgow, en Ecosse, et qui a un frère dans le comté de Richmond, apprenant qu'il y avait en Crimée quatre-vingts pièces de canon appartenant à l'Angleterre et qu'elles étaient mises en vente au prix de trente mille livres sterling, eut la pensée de les acheter pour les offrir à la Confédération du Sud.

"Afin de mettre son projet à exécution, il se rendit auprès des négociants qui sont en rapport d'affaires avec Charleston, et en une heure recueillit un nombre suffisant de souscriptions pour couvrir la dépense. Le premier nom sur la liste était celui d'un vieillard de 93 ans qui donnait 2,000 livres sterling. Comme il était impossible de noliser un navire pour aller en Crimée, on en acheta un qui alla chercher les canons destinés à la Confédération, et c'est ce navire qui vient d'arriver dans le Sud."

Affaires sur la rivière James.

Nous avons donné ce matin le compte rendu du Petersburg Express du 14 juillet sur l'attaque des transports fédéraux dans la rivière James par l'artillerie confédérée, nous trouvons de plus amples détails sur cette affaire, empruntés par les journaux de Mobile au Richmond Whig du 11. On verra que l'artillerie Washington a joué un rôle important dans cette circonstance.

Lundi et mardi derniers la première compagnie de l'artillerie Washington, de la Nouvelle-Orléans, capitaine Squires, avec deux escadrons de la cavalerie de Stuart, a tourné la position de McClellan à Westover et descendant le long de la rivière James vers la pointe Batchelor, s'est arrêtée à tous les points intermédiaires accessibles en occasionnant des dommages sérieux aux transports de l'ennemi. L'artillerie et la cavalerie étaient sous le contrôle du colonel Fitzhugh Lee, mais l'artillerie était sous les ordres spéciaux du capitaine Squires. Au débarcadère de Wilcox l'artillerie tira à feux plongeants sur un transport à vapeur, et lui fit tant de mal que celui-ci dut se faire remorquer par une canonnière qui vint à son secours. Un déserteur yankee dit que 80 à 100 hommes ont été tués et blessés à bord de ce transport.

Changeant leur position au comté Wyanoke au dessous du débarcadère de Wilcox, les artilleurs ouvrirent le feu sur un autre transport à vapeur, lui causant de graves avaries et le forcèrent à jeter sa cargaison par dessus bord et à redescendre la rivière. Les canonnières arrivèrent pour se mettre de la partie et se mirent à lancer avec fureur des bombes qui ne firent de mal à personne. Elles bombardèrent la côte à droite et à gauche, obligeant seulement les arbres à tomber.

Les artilleurs changèrent de nouveau de position, le lieutenant John Galbraith se portant avec une section à un point près de [illegible] Mills et [illegible], et le capitaine Squires et le capitaine Rogers prenant position au-dessus près de [illegible]. A cet endroit, les transports de l'ennemi ne portant que des fournitures d'armée, sans troupes, passèrent en nombre considérable, convoyés par les canonnières. Une chance favorable se présentant, le feu fut ouvert simultanément des différents points à mesure que les bateaux passaient.

Sous le feu des canons du lieutenant Galbraith un remorqueur à vapeur abandonna deux goélettes qu'il tenait et s'en retourna à Westover. Les deux goélettes furent bientôt désemparées par le feu de l'artillerie Washington et les équipages se sauvèrent vers la rive et dans les embarcations sous un pavillon parlementaire représenté par un mouchoir blanc.

Quelques minutes après, cette section de l'artillerie Washington reçut un feu terrible d'une canonnière qui arrivait au secours des goëlettes. L'artillerie garda sa position, les canonniers s'amusant à cueillir des mûres pendant que les bombes yankees s'en allaient haut et loin. Nos hommes sont convaincus que les canonnières ne sont pas aussi terribles qu'on le disait, surtout dans ces sortes d'attaques, quand les collines sont hautes et les hommes placés à courte portée. A longue portée, cependant, c'est une autre affaire.

Tandis que le lieutenant Galbraith était ainsi engagé, les capitaines Squires et Rogers placés au dessus de lui tiraient sur huit transports remorqués par une canonnière. De ces transports cinq furent gravement endommagés, et toute la force des canonnières (il y en avait trois) eut à subir une épreuve.

Pendant plusieurs heures, elles lancèrent avec rage leurs bombes sans autre résultat que de soulever de la poussière et d'abattre des arbres. Après une chaude action, composée de marches et de volées, les confédérés prirent position plus bas sur la rivière vers la pointe Batchelor, où ils attendirent le passage des provisions du commissariat. Arrivés à l'arrière et sur la droite de McClellan, pendant trois jours, ils lui ont donné du fil à retordre, sur eau et sur terre, car la cavalerie n'était pas moins active à harasser ses troupes sur les divers points de Westover.

Environ sept transports ont été ainsi désemparés, une grande partie de leur cargaison a été perdue, et l'ennemi a été terrifié. Personne n'a été blessé de notre côté.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 25 juillet 1862.

Arrivés dans la semaine, 600 bœufs du Texas, 28 cochons 29 moutons et 186 veaux. Stock vendu: 457 bœufs du Texas, 7 cochons et 186 veaux. Stock à vendre, 145 bœufs du Texas, 25 cochons, 25 moutons et 45 veaux.

Bœufs du Texas, 1re qualité, la livre nette	[illegible] @ 22
" " 2e qualité	[illegible]
" " 3e " par livre, nette	[illegible]
Cochons, par livre, gr	[illegible]
Vaches, 1re qualité, par tête	[illegible]
" 2e qualité, par tête	[illegible]
Moutons, 1re qualité, par tête	[illegible]
Veaux, par 100 livres	[illegible]
Vaches laitières, par tête	[illegible]

ON DEMANDE
UNE bonne cuisinière créole. S'adresser à Mme FAUCHAT, [illegible], à côté du pharmacien.
26 juill—2

A VENDRE.
DEUX cents paquets PAPIER, pour journaux, 28½ x 36. 104 rames papier pour billets.
A vendre par S. F. DANE, Rue Vieille Levée, No 6.
26juil—1f

AVIS.
ON demande un enfant de 12 à 14 ans, parlant français et anglais, pour faire les commissions et aider à la vente. S'adresser à M. Joseph [illegible], marchand de souliers, à côté de MM. Lanata et Lavergne, Bâton Rouge, au marché français. 26 juill—2f

AVIS.
LE porteur du billet hypothécaire de $3,345, signé par [illegible], et endossé par [illegible], en date du 3 janvier 1860, à 12 mois, et sur lequel billet il a été payé à-compte $1,345 et la balance ($1,995) [illegible]

AVIS.
[illegible]

D[illegible] Lyon et d'Aubus[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE CONTINUÉE.
Succession de feu Philippe AVEGNO.
Esclaves! Esclaves!
PAR BERNARD AVEGNO, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 juin 1862 (dossier de la Cour No. 13,047), il sera vendu à l'encan public, samedi 26 juillet 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Conti et Douane, pour le compte de ladite succession, les esclaves suivants:
1—CORA, griffonne âgée d'environ 20 ans, cuisinière et blanchisseuse, et son fils FRANÇOIS, âgé de 6 ans.
2—EUGENIE, négresse âgée d'environ 30 ans, avec son enfant, JOSEPH, âgé d'environ 2 ans. Elle est bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière ordinaire.
Conditions—comptant. 8juil

VENTE SANS RESERVE.
100 Pièces Tapis paille,
200 douzaines Jupons,
300 " Chemises américaines.
PAR E. ROGER & Co,
C. SAMORY, Encanteur.
SAMEDI, 26 juillet, il sera vendu, à 11 heures A. M. à leur salon d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,
100 pièces tapis paille blanc et couleur 4/4, 5/4 et 6/4.
200 douzaines chemises américaines,
— AUSSI —
200 douzaines jupons, assortis [illegible]
— ET —
Une facture linge fait et chaussures.
Conditions à la vente. 25juil

Rhum, Chandelles, Vin rouge, Savon et Café.
PAR S. B. SYKES.
SAMEDI 26 du courant, il sera vendu à son encan, No 30, rue des Magasins
20 barriques rhum de la Caroline;
100 caisses vin rouge; 250 caisses savon de Liverpool;
170 sacs café Rio; 150 caisses chandelles dans des petits cartons
Huile de graines, [illegible], thés, porter, etc. 18juil

Vacherie: Vacherie!
Vente pour cause de départ.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu jeudi 31 juillet 1862, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face de la porte du Parc.
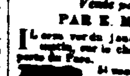
34 vaches laitières,
1 génisse,
11 chevaux,
1 poulain,
1 charrette à lait,
1 char à bancs,
1 charrette à provision.
La charrette et les ustensiles de la vacherie.
Conditions—Comptant. 25 juil

Vacherie: Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu, samedi 26 juillet 1862, à 11 heures du matin, rue Bienville, deux îlets avant le chemin de la Métairie—
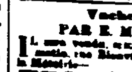
29 vaches laitières,
1 taureau,
5 chevaux,
2 mules,
[illegible],
2 charrettes à lait,
2 charrettes à provision.
Les ustensiles ainsi que les accessoires de la vacherie.
Conditions—Jusqu'à $100 comptant, au-dessus de cette somme, deux mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 20juil

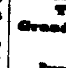
Il sera vendu SAMEDI, 26 juillet à 11 heures du matin, rue Bienville, deux îlets avant le Chemin de la Métairie—
Un cheval saisi et bridé trouvé dans la rue le 25 avril dernier.
Conditions—Comptant. 24 juillet—

HOFFMAN et MARKS,
61............Rue de Chartres............61
AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes de [illegible]

THEATRE DE L'OPERA.
Grand concert vocal et instrumental
au bénéfice de
M. EUGENE PREVOST,
Premier chef d'orchestre du théâtre de l'Opéra.
UN concert vocal et instrumental sera donné au Théâtre de l'Opéra, le SAMEDI 26 juillet 1862, par les amateurs et artistes de la Nouvelle-Orléans, qui ont généreusement offert leur concours pour cette occasion.
Pour l'ordre du concert voir le programme.
Le bureau de location sera ouvert au public jeudi le 24 courant et les jours suivants, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Les abonnés qui désirent retenir leurs loges pour ce spectacle sont priés de s'adresser à M. [illegible], au bureau du théâtre. 22 juillet—4t

F. GONTHIER,
Successeur de John & Ed. Decourcey,
Marchand tailleur,
Rue St Charles, [illegible] Commune.

EDMOND FROIDEVAUX,
52, rue de Chartres.
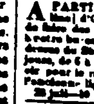
EN déballage. Chapeaux paille et crin, pour dames. Aussi, pour jeunes filles, cloches et diadèmes. Formes et calottes; [illegible] et baleines; [illegible] et tulles à réassortir; [illegible]
2 juil—6f

Au public.
A PARTIR du 21 juillet 1862, l'ancienne ligne d'Omnibus de la rue Tchoupitoulas recommencera de faire des voyages. Le public est prié de s'adresser au Bureau des Omnibus [illegible] rue Tchoupitoulas, [illegible] à Jefferson City, tous les jours de 6 à 11 heures du matin et de 3 à 7 heures du soir pour le [illegible] en monnaie courante, des billets de l'ancienne ligne.
23 juil—30 HART & WINTZ.

GRAISSES DE 1862.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a reçu et continuera à recevoir, au fur et à mesure des récoltes, les graisses les plus fraîches et les plus propres à la saison.
T. BACHELIER,
21 et 23, rue des Ursulines,
16 juil—13 Près de la Levée.

Abondance de pain.
NOUS annonçons à notre clientelle et au public en général, qu'à partir de demain, 23 juillet, nous recommencerons à servir comme par le passé [illegible]
C. MARCHAL & Co, ci-devant LEFEBVRE & C.
159 rue Dryades, entre Poydras et Perdido.
22 juil—6f

Congress water, Cuir à semelles et Tabac.
DIX caisses Congress water,
20 rouleaux cuir à semelles,
75 caisses tabac, marques James River et autres marques favorites.
A vendre par
25juil—6f JEHIAL READ, Rue de la Douane, No 51.

AVIS.
M. P. NADEAU ayant dissout la société avec M. J. [illegible] pour l'exploitation de la CONFISERIE de l'Opéra, [illegible] 23juil—6f

Farine! Farine!
A vendre en quantités au gré des acheteurs, par MAURICE ABRAMS & Co,
23 juillet— 29, rue Natchez.

A bon marché!!
6000 yardes Barèges Français brodé, à 15 cents,
4000 yardes Mousselines Suisses unies extra fines.
A vendre au No 13, rue Ste-Anne, Entrée Pantalba, par J. BANAC & CO.
24juil—3cm

Bibliothèque à vendre.
LES personnes qui désirent acheter, à bas prix, des livres de loi, de littérature et classiques, choisis avec soin par le propriétaire, sont priées de passer au bureau, rue St Louis, No 76, entre Royale et Bourbon, entre 9 heures A. M. et 3 heures P. M. 17 juil—16

Chaux! Chaux!
255, Promenade Carondelet,
NLLE-ORLEANS.
LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement [illegible] entrepreneurs, constructeurs, fermiers, et le public en général, qu'il a établi une grande [illegible]
J. MAURICE [illegible].

Demande de maison.
ON demande à louer, pour le mois d'août, une maison [illegible]

Pour cause de départ
[illegible]
UN [illegible] CHEVAUX et deux [illegible] 26 juil—3f